

ÉCOLE LE PETIT PRINCE



CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT 2026-2027

*Le jeudi 10 septembre 2026
Réunion 1
Année 29*



CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

École Le Petit Prince

CONVOCATION

- DE :** Nathalie Barbe, directrice
- À :** Tous les membres du conseil d'établissement
- SUJET :** Par la présente, vous êtes convoqués à la prochaine séance du conseil d'établissement
- OÙ :** Au gymnase de l'école après l'assemblée générale
- QUAND :** Le jeudi 10 septembre 2026 à 19 heures 15

MEMBRES DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

Parent (Représentante au comité de parents CSD)

Parent (Substitut au comité de parents CSD)

Parent

Mme Martine Pagé Martineau

M Yassine Ben Khadija

Enseignants

Madame Bazinet

Madame Marcil

Monsieur Mclellan

Madame Proulx

Madame Deschatelets

Madame Vincent

Madame Chartrand Technicienne en service de garde

PARTICIPANTS

Nathalie Barbe

Directrice

Manon Goudreau (Anik Brassard)

Directrice adjointe

PRÉSENCES AU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

École Le Petit Prince le 10 septembre 2026 à 19 heures 15.

MEMBRES DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT	PRÉSENTS	ABSENTS
Mélissa Proulx		
Craig Mclellan		
Maude Vincent		
Cynthia Deschatelets		
Jasmine Marcil		
Stéphanie Bazinet		
Nicole Chartrand		
Nathalie Barbe		
Manon Goudreau (Anik Brassard)		

MEMBRES DE L'ASSEMBLÉE	
Signature	Lettres moulées

PAROLE AU PUBLIC

Procédure : Cette partie sera remise à tous les membres lors de la première convocation puis elle ne sera remise qu'à la présidence et au secrétaire du conseil pour les autres rencontres.

- La période «parole au public» donne la chance aux parents et aux intervenants du milieu scolaire de s'exprimer et au conseil d'établissement d'être à l'écoute (questions et requêtes).
- Par souci d'équité, le temps alloué est réparti de façon égale entre les personnes qui veulent prendre la parole.
- Dans la mesure du possible, le conseil d'établissement et la direction d'école s'engagent à donner suite aux questions et aux requêtes dans un délai raisonnable.

[illegible]

ORDRE DU JOUR

Conseil d'établissement de l'école Le Petit Prince du 10 septembre 2026 à 19 heures 15 (après Assemblée générale)

#	Sujet	Demandeur	Intervention	Durée
1.	Vérification du quorum et ouverture de la séance	Direction	Présences	5 minutes
2.	Adoption de l'ordre du jour	Direction	Adoption	5 minutes
3.	Adoption du procès-verbal de juin 2025	Direction	Adoption	5 minutes
4.	Élection aux fonctions de présidence, substitut à la présidence, au secrétariat et à la trésorerie	Direction	Vote	10 minutes
5.	Durée du mandat des membres du C.É.	Président	Information	5 minutes
6.	Informations pour les membres a) Dépôt des règles de régie interne aux nouveaux membres. b) Formulaires de remboursement des frais c) Formulaire de dénonciation de conflits d'intérêts d) Budget CÉ e) Séances de formation f) Substitut : Toute assemblée générale convoquée conformément aux articles 47 à 50 peut élire des membres substitués au conseil d'établissement pour remplacer les membres qui ne peuvent participer à une séance de celui-ci. Il ne peut y avoir plus de membres substitués que de membres du conseil d'établissement. (Article 51.1)	Président	Information	10 minutes
7.	Présence de la direction adjointe	Présidente	Vote	5 minutes
8.	Parole au public	Présidente		10 minutes
9.	Choix des représentants de la communauté	Présidente	Approbation	5 minutes
10.	Calendrier des séances et heures	Présidente	Adoption	5 minutes
11.	Présentation d'activités	Présidente	Approbation	5 minutes
12.	Plan de lutte	Direction	Approbation	5 minutes
13.	Plan numérique	Direction	Approbation	5 minutes
14.	Mot de la direction	Direction	Information	10 minutes
15.	Mot du personnel	Représentant	Information	10 minutes
16.	Mot de la communauté	Représentant de la communauté	Information	5 minutes
17.	Mot du représentant de l'Œuvre	Représentant	Approbation des locaux	5 minutes
18.	Mot du représentant de L'OPP	Représentant		5 minutes
19.	Correspondance	Présidente	Information	5 minutes
20.	Coup de coeur	Présidente		
21.	Varia	Présidente		
22.	Levée de la réunion	Présidente	Décision	1 minute